

## Refonte de SISERI : démarche et état d'avancement

**Hervé ROY et Juliette FEUARDENT**

IRSN/PSE-SANTE/SER/BASEP

31 avenue de la Division Leclerc 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

[herve.roy@irsn.fr](mailto:herve.roy@irsn.fr), [juliette.feuardent@irsn.fr](mailto:juliette.feuardent@irsn.fr)

Le Système d'Information Sur l'Exposition (professionnelle) aux Rayonnements Ionisants (SISERI) a pour mission de centraliser, vérifier et conserver les résultats de la surveillance dosimétrique individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (cf. l'article R. 4451-127 du Code du travail). Ces résultats sont transmis à SISERI par les organismes accrédités pour ce qui concerne la dosimétrie passive, le suivi de l'exposition interne, et l'évaluation de la dose des personnels navigants (PN) par le calcul, et par les conseillers en radioprotection pour ce qui concerne la dosimétrie opérationnelle (activités en INB). Les résultats sont mis à disposition des acteurs de prévention selon les dispositions réglementaires : médecins du travail, conseillers en radioprotection et corps d'inspection.

Plus de 15 ans après sa mise en production (2005), SISERI est en cours de refonte pour, d'une part pallier les difficultés liées à l'obsolescence technique du système et aux lacunes fonctionnelles identifiées au fur et à mesure de son utilisation, d'autre part saisir l'opportunité d'une transformation et d'une réduction des dépenses associées à la gestion du système, puisque ce projet est lauréat du Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (FTAP).

Les objectifs de la refonte se positionnent selon trois axes :

- Simplifier
  - une saisie unique pour éviter les incohérences entre les données reçues de plusieurs sources par SISERI,
  - la création d'un accès nomade,
  - l'amélioration de l'exploitation des résultats dosimétriques,
- Moderniser
  - la mise en œuvre de l'interopérabilité entre SISERI, les SI connexes de l'Etat, les SI des laboratoires (organismes accrédités) et des entreprises,
  - la création d'un accès pour le travailleur,
  - l'amélioration de la consultation de la dosimétrie pour les acteurs de la radioprotection,
- Rationaliser
  - une réduction des coûts de maintenance (infogérance, TMA, sécurisation),
  - une réduction des coûts d'exploitation (consolidation des données par l'IRSN).

Le projet de refonte de SISERI bénéficie d'une gouvernance partagée entre la Direction Générale du Travail (DGT) et l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN).

La présentation détaillera la démarche suivie dans ce projet, centrée sur les besoins des utilisateurs, ainsi que l'état d'avancement du projet 2 ans après son lancement (septembre 2020) et à quelques mois de son aboutissement (début 2023).